

Libellé	Nom	MT TTC	Mandat
PUB FÊTES DE LOURDES 2010 SUR INTERNET	PYRENEES PRODUCTION	299,00	V:239/3868 13/08/2010
PUB FESTIVAL ROCK INTERNET	PYRENEES PRODUCTION	358,80	V:239/3867 13/08/10
PUB FETES DE LOURDES 2011	PYRENEES PRODUCTION	538,20	V:236/3880 11/08/11
CAMPAGNE PUB FESTIVAL RIRE A LOURDES	PYRENEES PRODUCTION	2 200,64	V:193/2964 29/06/12
CAMPAGNES EVENEMENTIELLE NOTORIETE	PYRENEES PRODUCTION	25 020,32	V:346/5085 08/11/12
CAMPAGNE DE COM FESTIVAL HUMOUR 2013	PYRENEES PRODUCTION	538,20	V:129/1953 11/04/13
FCT FC2013-18 du 15/03/2013 Publicité	PYRENEES PRODUCTION	1 136,32	V:220/3357 14/06/13
		30 091,48	

Editée le 3 août 2010

A destination : Mairie de Lourdes
Hôtel de Ville
65 100 Lourdes

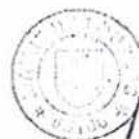
Facture n°2010-25


Prestations

Publicité Fêtes de la Saint-Pierre Lourdes	250,00 euros
TVA 19,6 %	49,00 euros
Total :	299,00 euros

En votre aimable règlement, par virement sur le compte de l'Association
Pyrenées Production.

13 AOUT 2010



Michel AZOT


Editée le 22 juin 2010

A destination : Mairie de Lourdes
Hôtel de Ville
65 100 Lourdes

Facture n°2010-09

Prestations

Publicité Festival de Rock de Lourdes	300,00 euros
TVA 19,6 %	58,80 euros
Total :	358,80 euros

En votre aimable règlement, par virement sur le compte de l'Association
Pyrenées Production.

13 AOUT 2010



Pour le Maire
Mairie Lourdes
Michel BLOT



Éditée le 1^{er} août 2011

A destination : Mairie de Lourdes
Service Communication
Hôtel de Ville
65 100 Lourdes



Facture n°2011-AB

Prestations

Nature : Publicité Fêtes Lourdes Juillet 2011	450,00 euro HT
TVA 19,6 %	88,20 euro
Total :	538,20 euros TTC

En votre aimable règlement, par virement sur le compte de la SARL Pyrénées Production ou par chèque à l'ordre de la SARL Pyrénées Production, sous un délai de 30 jours après émission de la facture.

1 1 AOUT 2011



Président de la Mairie
Lourdes
11/08/2011



SARL Pyrénées Production

6 route de Louey 65290 Juillan / 06 81 35 38 92
direction@pyreneesinfo.fr / www.pyreneesinfo.fr

TVA : FR07533353496 / Siret : 533 353 496 00011 / APE : 5814Z

Editée le 13 juin 2012

A destination : Mairie de Lourdes - Service Communication
2, rue Hôtel de Ville
65100 LOURDES



Facture n°2012-BG

Prestations

Nature : Campagne publicitaire
Festival Rire à Lourdes

1 840,00 euros HT

TVA 19,6 %

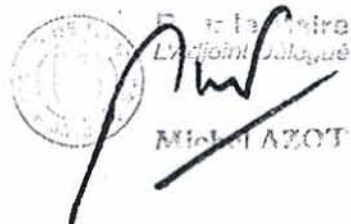
360,64 euros

Total

2 200,64 euros TTC

En votre aimable règlement, par virement sur le compte de la SARL Pyrénées Production ou par chèque à l'ordre de la SARL Pyrénées Production, sous un délai de 30 jours après émission de la facture.

29 JUIN 2012


Michel AZOT



Commune de Lourdes

Nature de l'acte : 1.1. Marchés publics

Je soussigné, Jean-Pierre ARTIGANAVE, Maire de la Ville de Lourdes, certifie avoir fait afficher à l'emplacement prévu à cet effet le présent acte
du.....
au.....
Fait à Lourdes, le.....
P^m le Maire,
Le Directeur Général des Services délégué

Décision n° 2012-240

**Achat d'espaces publicitaires et campagnes de communication sur internet :
Marché avec PYRENEES PRODUCTION**

Le Maire de la Ville de Lourdes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

Vu le Code des Marchés Publics et notamment l'article 28,

Vu la délibération en date du 25 mars 2009 par laquelle le Conseil Municipal a délégué à Monsieur le Maire, pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions en l'autorisant à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

Article 1

de conclure un marché à bons de commandes (montant maximum 60 000 € HT) pour l'achat d'espaces publicitaires et de campagnes de communication sur internet, avec la société PYRENEES PRODUCTION, 6 route de Louey, 65290 JUILLAN.

Le marché est conclu pour une période d'un an à compter de sa notification. 15/10/12 -> 14/10/2013

Les dépenses correspondantes seront réglées sur les crédits inscrits au Budget Principal 2012 et 2013, en section de fonctionnement.

Article 2

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, la présente décision sera :

- inscrite au registre des délibérations,
- affichée à l'emplacement réservé à cet effet dans le hall de l'Hôtel de Ville,
- transmise au contrôle de légalité.

Compte rendu en sera donné au Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

065-216502864-20121012-DEC_2012_240-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/10/2012

Publication : 15/10/2012

LOURDES, le 12 OCT. 2012

Le Maire,

Jean-Pierre ARTIGANAVE



VILLE DE LOURDES

COPIE

LOURDES, le 15 OCT. 2012

PYRENEES PRODUCTION
6 route de Louey

65290 JUILLAN

Affaire suivie par : Serge LABORDERE

Objet : Procédure adaptée ouverte Article 28-I

Affaire n° : 12-AF053/1

ACHAT D'ESPACES PUBLICITAIRES ET CAMPAGNES DE
COMMUNICATION SUR INTERNET

Marché n° : 2012-100

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous notifier le marché mentionné en objet. Ces documents sont à conserver par vos soins.

Vous trouverez ci-joint l'exemplaire unique de votre marché. J'attire votre attention sur le fait que je ne serai pas, en cas de perte, autorisé à vous délivrer un duplicata de l'exemplaire unique.

L'exécution des prestations commencera dès réception de la notification.

Vous en souhaitant bonne réception, et restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le représentant du pouvoir adjudicateur

Le Maire,



Jean-Pierre ARTIGANAVE



SARL Pyrénées Production
6, route de Louey - 65290 JUILLAN
Tél : 06.81.35.38.92

Facture	Numéro	Adressé à : Monsieur le Maire de Lourdes 2, rue Hôtel de Ville 65100 LOURDES
	2012-BW	
Juillan, le 08/11/2012		

Désignation	Qté	PU HT	% Rem	Total HT	TVA
Campagne Evènementielle Diffusion sur pyreneesinfo.fr, pyreneesinfotarbes.fr, pyreneesinfoulourdes.fr et pauinfo.fr durant un mois.	3,00	1 820,00		5 460,00	1 070,16
Campagne Notoriété Diffusion sur pyreneesinfo.fr, pyreneesinfotarbes.fr, pyreneesinfoulourdes.fr et pauinfo.fr durant un mois.	3,00	1 820,00		5 460,00	1 070,16
Magazine Webtv Emission de 5 à 15 minutes : tournage des reportages et/ou interview (à raison de trois par émission), tournage des lancements Plateau en extérieur ou intérieur, Montage, Post-production, Mise à disposition du fichier vidéo sous format CD, Diffusion sur nos sites couvrant l'actualité des Hautes-Pyrénées dans la rubrique Webtv, Droit de diffusion et de reproduction + droit d'exploitation des images tournées dans le cadre de nos reportages consacrés à l'actualité de la ville de Lourdes.	4,00	2 500,00		10 000,00	1 960,00

▪ Total HT	20 920,00
▪ Montant TVA	4 100,32
▪ Total TTC	25 020,32
▪ Acompte	0,00
▪ Net à payer	25 020,32 €

ENVOI POUR VISA, le	08 NOV. 2012
RETOUR S. COMPTA, le	08 NOV. 2012

011-611-0201-002 211

En votre aimable règlement, par virement sur le compte de la SARL Pyrénées Production ou par chèque à l'ordre de la SARL Pyrénées Production, sous un délai de 30 jours après émission de la facture.

08 NOV. 2012

SIRET : 533 353 496 00011 / APE : 5814Z / TVA intracommunautaire FR07533353196



Maire
Délégué
Michel AZOT